

Flash Frelon Asiatique

Bulletin de situation sanitaire sur le frelon asiatique en Ile-de-France
n° 02-2017, 2ème numéro du 3 octobre 2017

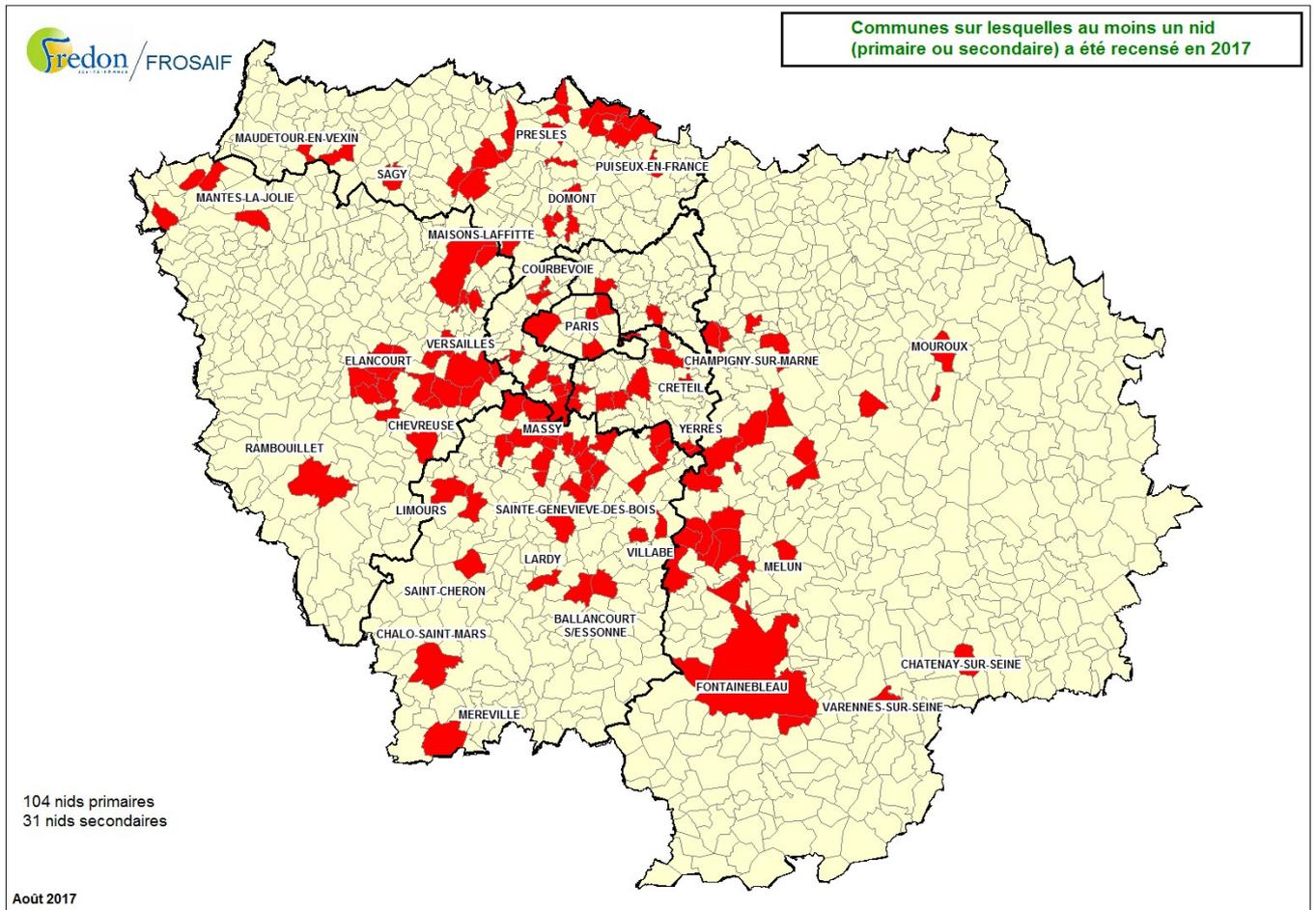
Situation sanitaire

Le frelon asiatique est un hyménoptère qui affectionne particulièrement les espaces urbains. La carte présentée ci-dessous illustre bien ce propos avec des observations

plus importante.

La Charte Régionale Frelons Asiatiques

Lorsqu'un nid de frelon asiatique est découvert, sa destruction



principalement situées en petite couronne.

Ces données proviennent de FREDON par le biais de désinsectiseurs, de collectivités et de particuliers et de la FROSAIF (Fédération Apicole d'Ile-de-France) qui recense en plus les données de ses apiculteurs adhérents.

Certains secteurs urbanisés sont plus favorables à l'installation du frelon asiatique que d'autres (Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Massy...).

L'insecte avait déjà réussi une expansion importante en 2016 malgré des conditions météorologiques délicates (printemps et été humides). Cette année, les conditions sont plus clémentes et, chaque jour, plusieurs nids tertiaires sont détruits, ce qui laisse penser que l'expansion de l'insecte en 2017 sera encore

doit être **systématiquement** programmée afin de ralentir la propagation de l'insecte. La plupart des nids sont invisibles jusqu'à la fin de l'été car la densité du feuillage est encore trop importante. A compter d'octobre de plus en plus de nids tertiaires seront visibles à la cime des arbres. FREDON Ile-de-France conseille de détruire les nids jusqu'à la mi-décembre. En 2016, certains nids restaient actifs fin novembre-début décembre malgré les gelées de début novembre.

Toute intervention sur un nid requiert des **précautions particulières**. Une intervention mal réalisée présente un danger pour l'opérateur et son environnement. Une Charte régionale des bonnes pratiques de destructions des nids de frelons asiatiques est en vigueur sur la région et propose aux entreprises de désinsectisation un protocole de destruction prenant en compte les contraintes urbaines et

environnementales. La charte précitée garantit au demandeur une intervention respectueuse de ces contraintes.

Certaines collectivités ont déjà inclus la charte au sein du Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP) de leurs marchés de prestation de services pour la destruction des nids d'hyménoptères. Les formations qui délivrent la charte, ont eu lieu les 7 juin et 5 septembre dernier à Thiais (94).

Cette formation a notamment pour objectif :

- ◇ de savoir identifier formellement la présence de *Vespa velutina nigrithorax*,
- ◇ d'adapter son chantier de destruction en fonction de l'environnement (règles de sécurité, périmètre, choix des équipements de protection individuelle),
- ◇ de connaître la réglementation en vigueur (produits, certification...),
- ◇ d'adhérer à la charte régionale de bonne pratique de destruction de nid.
- ◇ d'enregistrer et valoriser les interventions réalisées sur frelons asiatiques

Les entreprises présentes à cette formation sont désormais inscrites dans le plan de lutte régional frelon asiatique.

Pour tout nid détecté sur la région, particuliers et collectivités peuvent faire appel à ces entreprises qui assureront une

intervention cadrée et efficace.

Cette liste est régulièrement mise à jour sur le site de FREDON Ile-de-France.

Prochaines sessions de formation

Une nouvelle session de formation « **Adhérer à la Charte régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques** » aura lieu le **mardi 12 décembre 2017** à Thiais (94) pour toutes les entreprises, SDIS (pompiers), apiculteurs-désinsectiseurs, susceptibles d'intervenir sur des nids de frelons asiatiques en Ile-de-France et souhaitant être référencé auprès des collectivités et particuliers à la recherche d'un prestataire.

Une fiche d'information sur le frelon asiatique

Avec la contribution des Villes-Santé du réseau régional Grand Ouest, le site www.villes-sante.com met à disposition **une fiche d'information** sur le frelon asiatique.

Elle présente des informations générales concernant l'insecte (cycle biologique, danger, ...) et partage les expériences et recommandations dont les villes font face actuellement, financement de la lutte notamment.

| ENTREPRISE | CONTACT | LOCALISATION | | TELEPHONE |
|-------------------------------|----------------------------|--------------|--------------------|----------------|
| | | CP | COMMUNE | |
| YVELINES | | | | |
| SDH ANDRIANADA | M. JEAN-JACQUES ANDRIANADA | 78460 | CHEVREUSE | 06 26 34 57 13 |
| INTERGUEPE | M. JEREMY CORDEBOEUF | 78120 | RAMBOUILLET | 06 33 72 67 18 |
| APIS | M. ROMAIN ROUDIER | 78830 | BULLION | 06 88 11 86 62 |
| ESSONNE | | | | |
| BIZE GUEPES | M. GREGORY BIZE | 91160 | CHAMPLAN | 06 86 48 07 39 |
| ESSONNE GUEPES | M. FLORENT WOZNIAK | 91300 | MASSY | 06 78 08 38 87 |
| AU NID DE GUEPES | M. NICOLAS BERCHE | 91450 | SOISY-SUR-SEINE | 07 83 95 88 11 |
| COMONT STEPHANE | M. STEPHANE COMONT | 91780 | CHALO SAINT MARS | 06 87 37 22 37 |
| SEINE-ET-MARNE | | | | |
| ABAT-GUEPES | M. YOHAN RENARD | 77500 | CHELLES | 07 86 53 79 14 |
| VAL D'OISE | | | | |
| ANTI-GUEPES 95 | M. GUILLAUME PROVENCHERE | 95660 | CHAMPAGNE SUR OISE | 06 69 93 55 21 |
| VAL-DE-MARNE | | | | |
| APIS (intervient aussi en 94) | M. ROMAIN ROUDIER | 78830 | BULLION | 06 88 11 86 62 |
| SEINE-SAINT-DENIS | | | | |
| NET CLEAN SERVICES | M. GHANMI ABDELKADER | 93150 | LE BLANC MESNIL | 06 21 51 13 46 |
| HAUTS-DE-SEINE | | | | |
| ABEILLES ET NUISIBLES | M. CYPRIEN FERIES | 92000 | NANTERRE | 06 26 31 73 92 |